

| | | | |
|---|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
|  EHPAD PONTVALLAIN | COMPTE RENDU REUNION CVS | | |
| | Date : 04/07/2024 | Heure début : 10H00 | Heure fin : 12H00 |
| | Rédigé par : Océane CHAMPION | Date de la rédaction : 08/07/2024 | Validé par : M.PÉRÈS |

| <u>Membres présents</u> | <u>Membres excusés ou absents</u> |
|--|-----------------------------------|
| PÉRÈS Michel, Directeur Général des Résidences de l'Aune | |
| SEPRÉ Raphaël, Directeur Adjoint en charge des RH. Aux Résidences de l'Aune | |
| HUÉ Hélène, Directrice Adjointe en charge des achats et travaux, Etc. aux Résidences de l'Aune | Absente-excusee |
| HOET Sandie, Cadre de santé | |
| BOULAY Gérard, résident et Vice-Président | |
| PIRON Aurélie, Représentante du Conseil d'Administration | Absente |
| CALBRIX Edith, Représentante des familles | Absente-excusee |
| DEBUIRE Florence Représentant du Personnel | |
| ESNAULT Dany, famille d'une résidente et Présidente du CVS | Absente-excusee |
| MONTEBRUN Hélène, résidente | Absente-excusee |
| LEVAVASSEUR Micheline, résidente | |
| PICHON Jocelyne, résidente | Absente-excusee |
| CHUREAU Philippe, résident invité | |
| TRONCHET Sylvie, animatrice | |
| CHAMPION Océane, apprentie à l'accueil | |

Un tour de table est fait pour que les membres du Conseil de vie sociale se présentent.
Les Directeurs des résidences de l'aune se présentent également.

1. Approbation du précédent compte-rendu du CVS

Le compte-rendu du CVS du **09 avril 2024** est approuvé et validé à l'unanimité des membres présents
Monsieur PÉRÈS rappelle que le compte rendu a été envoyé par mail aux familles et affiché sur le panneau d'affichage de l'établissement.

2. Points sur les prochaines animations

Sylvie Tronchet, l'animatrice, présente le bilan des activités en cours et souligne la diversité des activités collectives proposées aux résidents :

- Décoration de la guinguette
- Ateliers créatifs : Art floral et autres activités manuelles
- Activités sociales : Visite du camp des Louvettes
- Activités spirituelles
- Sorties extérieures diverses
- Repas à thème : Célébration des Jeux Olympiques

- Goûter des familles

Monsieur CHUREAU profite de l'occasion pour féliciter la qualité du repas lors du barbecue familial organisé sur l'UPAD Vendanges.

Sylvie TRONCHET prévoit de préparer un diaporama pour mettre en valeur toutes les activités de l'année, qui sera présenté lors des goûters familiaux.

Projets à Venir

Concernant les projets futurs, Sylvie a pris contact avec Radio Prévert, une radio locale, pour mettre en place une émission au sein de l'établissement. Ce projet permettra d'interviewer les résidents sur divers sujets, offrant ainsi aux familles un aperçu de la vie dans l'EHPAD. Le premier sujet abordé ce mois-ci sera les vacances.

Monsieur BOULAY, Monsieur CHUREAU, et Madame LEVAVASSEUR expriment leur soutien à ce projet et estiment qu'il serait intéressant d'interviewer les résidents sur leur passé pour explorer leurs histoires personnelles.

Monsieur PÉRÈS approuve également le projet et souhaite être informé de son avancement. Un essai est prévu pour le vendredi 5 juillet.

Les activités prévues pour les mois à venir sont :

- **Septembre** : Rencontre des familles
- **Octobre** : Semaine du goût et Semaine Bleue dédiée aux personnes âgées, avec une visite de musée
- **Novembre/Décembre** : Ateliers créatifs et préparation du marché de Noël

3. Point sur le linge, les repas

LINGE :

Aucun point n'a été soulevé concernant le linge.

REPAS :

M. BOULAY, résident, exprime son mécontentement concernant la qualité des repas, notamment en ce qui concerne les sauces qu'il trouve trop liquides et diluées. Monsieur CHUREAU fait également état de sa déception quant à la qualité et à la quantité des dîners. Madame LEVAVASSEUR appuie ces remarques et ajoute qu'il y a une réduction du choix de fromages le soir.

En réponse, Mme HOET, cadre de santé, précise que le dîner est prévu sans fromage, mais que, pour limiter le gaspillage, le fromage restant du déjeuner est redistribué le soir.

Monsieur BOULAY rappelle qu'un cuisinier participait précédemment aux réunions du CVS et que des Commissions Menus étaient régulièrement tenues. Il demande que ces commissions soient rétablies et se déroulent plus souvent. Monsieur PÉRÈS annonce que Madame HUÉ, directrice adjointe, prendra des mesures pour inviter les cuisiniers à participer aux prochaines réunions du CVS.

4. Plan pluri annuel des investissements et travaux.

Monsieur PÉRÈS informe que des travaux de modification du système de chauffage seront réalisés dans tout l'établissement, à partir de la fin de l'année 2024 et se poursuivant au début de l'année 2025.

5. Autorisation pour une recours à un ligne de trésorerie

M. PÉRÈS signale que l'établissement est actuellement en situation de déficit et qu'une réorganisation des équipes est indispensable pour améliorer la situation financière. Il indique par ailleurs que la demande de découvert auprès de la trésorerie sera approuvée pour soutenir l'établissement pendant cette période difficile.

6. Généralisation de la facturation à échoir au 1 août 2024

M. PÉRÈS annonce que la facturation à échoir, initialement prévue pour le 1er août 2024, sera reportée au 1er octobre 2024. En conséquence, la facturation échue pour le mois de septembre sera émise en même temps que la facturation à terme échoir pour le mois d'octobre.

Le terme "**à échoir**" signifie que les frais de séjour devront être réglés en avance, au début de chaque mois, plutôt qu'en fin de mois comme c'était le cas auparavant. Ce changement permettra de recevoir les paiements avant de régler les fournisseurs.

Si des résidents ou des familles rencontrent des difficultés pour régler cette double facturation, ils seront invités à contacter les services de la Paierie Départementale de la Sarthe pour trouver une solution et une note technique leur sera adresser prochainement.

7. Information sur les prix de journée de réservation en Hébergement permanent

M. PÉRÈS rappelle que le tarif actuel pour une réservation en Hébergement Permanent est de 42,43 €. Ce tarif est calculé en soustrayant 20 € du prix de journée de 62,43 €, en raison de l'option de réservation.

À compter du 15 juillet 2024, ce tarif de réservation sera ajusté à 52,53 €. Une délibération sera prochainement publiée pour préciser les modalités de ce changement tarifaire.

8. Modification du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement

Il est confirmé qu'aucun changement n'a été proposé ou discuté concernant le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement.

9. Questions reçues des familles et des résidents de l'EHPAD de PONTVALLAIN

Nous n'avons reçu aucun retour de la part des familles ou des résidents.

10. Dates des prochains CVS

Le prochain Conseil de Vie Sociale se déroulera le 06 novembre à 10h00

Mr Gérard BOULAY
Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale